

Le 14/05/2024

Folio N° 2024/19

Département de la HAUTE-GARONNE
Commune de CAUJAC

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DÉCISIONS DU MAIRE
SÉANCE DU 13 mai 2024**

Date de convocation : 03 mai 2024
Nombre de Conseillers : 14
Effectif légal : 15

En présence : 12
En absence : 2
En votant : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai, à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d'Émilie FREYCHE – Maire de la commune.

Étaient présents : Émilie FREYCHE, Dominique LEVRAT, Marc MIRANI, Stéphane LABIT, Laurence DASI, Marie-Hélène GAULTIER, Pascale RIBES, Bruno RENVOISÉ, Nathalie ROUQUET, Patrick BRIOL, Benjamin HERVÉ, Céline VANNIER.

Étaient ABSENTS : Guibert MONGIS, Laurent PAIRASTRE.

Monsieur Bruno RENVOISÉ a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Délibération - redevance d'occupation du domaine public -ENEDIS

Madame le Maire fait lecture du courrier d'ENEDIS reçu en date du 26 avril 2024, relatif à la modification du montant de la Redevance pour Occupation du Domaine Public par les ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Le courrier indique les modalités de versement pour l'année 2024.

Le montant de la **redevance RODP** s'élève à **239€** et sera versé par virement auprès de la Trésorerie de Muret.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres présents** :

- **ACCEPTE** la proposition qui lui ai faite concernant la Redevance d'Occupation du Domaine Public par la société ENEDIS ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents afférents ;

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que dessus.

A Caujac, le 14 mai 2024

Le secrétaire de séance

Bruno RENVOISÉ



Le Maire,

Émilie FREYCHE

